

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-755 DU 08 DECEMBRE 2005

chargeant Monsieur Fatiou AKPLOGAN, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'intérim de Madame Massiyatou LATOUNDJI LAURIANO, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, pour compter du mercredi 07 décembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

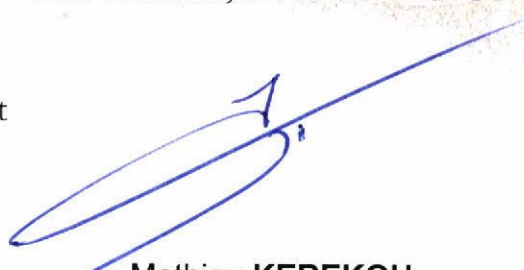
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mercredi 07 décembre 2005, Monsieur Fatiou AKPLOGAN, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, Madame Massiyatou LATOUNDJI LAURIANO, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 décembre 2005

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MICPE 2 – MAEP 2 – AUTRES MINISTERS 18
SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – JORB 1.